

La Région Grand Est et la SNCF déploient les sanctions avant d'offrir le service

La FNAUT Grand Est demande à la Région Grand Est de surseoir à la mise en place des dispositions « anti-fraude », prévues à compter du 20 mars, tant que la SNCF ne sera pas en mesure d'offrir les solutions de vente à tous les citoyens du Grand Est.

Sous couvert de lutter contre la fraude - objectif qui est bien sûr compris et admis par les usagers et les associations qui les représentent - la SNCF a décidé unilatéralement, avec l'aval a posteriori de la Région Grand Est, autorité organisatrice des mobilités, avec effet au 20 mars prochain, de sanctionner les usagers de ses trains qui n'ont pu acheter leur billet parce qu'ils ont commencé leur voyage dans une gare sans guichet et sans distributeur de titres ou parce que le matériel était défaillant.

Jusqu'à-là, il était possible de régulariser à bord des TER en allant au-devant du contrôleur qui, dans cette situation, établissait un billet au même tarif qu'au guichet.

À présent, la SNCF va transformer des voyageurs occasionnels de bonne foi en vaches à lait et surtout va les écœurer définitivement de prendre le train. Ainsi un voyageur effectuant un trajet de quelques kilomètres entre deux gares proches devra payer un forfait de 6 €, s'il a trouvé un conducteur à bord, soit plus de 2 fois le tarif minimum sans réduction fixé à 2,70 €.

C'est inadmissible pour quelqu'un qui n'a commis aucune faute, aucune fraude. De plus ces mesures violent le principe d'égalité entre usagers.

Nous nous devons de rappeler à la Région que l'amélioration de la performance des TER devait se faire à budget constant : nul besoin de rechercher de nouvelles recettes quasi-confiscales.

Les fermetures de points de vente (machine ou personnel humain) continuent à battre leur plein : le dispositif de vente via des partenaires ne se développerait pas avant plusieurs mois. Les améliorations des ventes évoquées par la SNCF et la Région seraient donc mises en œuvre bien plus tard que les nouvelles modalités de vente ou de régularisation à bord.

La proposition faite aux usagers de s'adresser au centre de relation client TER pour faire reconnaître leurs droits et se faire rembourser montre l'entêtement de la SNCF - avec le soutien de la Région Grand Est - dans des procédures irréalistes : quel usager usera de cette possibilité - qui plus est sans garantie de succès - qui nécessitera l'envoi d'un courrier, timbré à ses frais ? En tous cas pas les plus faibles et les moins rompus aux arcanes des modalités d'achat et de tarification.

La Région se doit, a minima, de demander à la SNCF le report de l'application de ces dispositions après la montée en pleine puissance des solutions de vente nouvelles envisagées.

Par ailleurs ces mesures sont accompagnées de plusieurs modalités restrictives à l'usage du train qui n'auront pour effet que de contraindre au report vers la voiture des usagers non captifs et de conduire à une forme de « racket » de ceux qui sont totalement assujettis au train.

Malgré nos démarches depuis des semaines, la SNCF impose, à marche forcée, une mauvaise décision, soutenue en cela par la Région Grand-Est.

L'application du dispositif doit être reportée.

La FNAUT Grand Est demande solennellement à la SNCF de revenir sur son projet, inadmissible tant qu'elle sera dans l'impossibilité de vendre des billets à tous les voyageurs potentiels de bonne foi dans toutes les situations.

Elle demande à la Région Grand Est de revenir sur son soutien à ce projet et de montrer à cette occasion qu'elle est bien du côté des usagers, comme certaines autres régions de France.

La FNAUT Grand Est invite les usagers qui rencontreraient des difficultés à s'adresser à elle : afnaut.grandest@gmail.com

Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

FNAUT Grand Est



Contact

François GIORDANI

Président

06 83 14 38 06

Associations fédérées

Association de Défense et de Promotion de la ligne Haguenau-Wissembourg
Association des Châlonnais en Champagne Usagers de la SNCF (ACCUS)
Association pour le Développement de la Ligne Epinal - Saint Dié (ADELE-S)
Association Des Usagers de la Ligne TER Vallée de la Marne (ADULT)

Association Des Usagers du Rail de Neufchâteau et des Environs (ADURNE)
Aménagement Gestion Infrastructures dans le Respect des Ressources (AGIRR) - Metz
Association pour la Promotion du Chemin de Fer Colmar - Metzeral (APCM)
Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel (APOGERR)
Association des Piétons et Usagers des Transports Collectifs de Reims et Environs (APUTCRE)
Association Régionale Usagers des Transports Publics Champagne - Ardenne (ARUTPCA)
ASsociation des usagers des Transports Urbains de l'agglomération Strasbourgeoise (ASTUS)
Association des Usagers des Transports (AUT) Lorraine - Nancy
Association des Usagers des Transports Collectifs du Triangle (AUTCT) - Saint Dizier
Association des Usagers des Transports du Sud Alsace (AUTSA) - Mulhouse
Association des Voyageurs du TER Metz - Luxembourg (AVTERML)
Association pour la modernisation de la ligne Paris - Bâle
Bruche Piémont Rail (BPR) - Vallée de la Bruche
Citiz - autopartage
Comité d'Action Deux Roues (CADR) - Strasbourg
Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler (CADRes) - Mulhouse
Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler (CADRes) - Thur Doller
Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler en Sécurité (CADRES) - Colmar
Développement du Pays de Langres Association Consultative Ecomobilité (DPLACE)
EntrainMundo - Collectif pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de Mundolsheim
FloriRail - Guebwiller
Groupement d'Insertion des Handicapés Physiques (GIHP)
Molsheim Ville à Pied et à Vélo (MVPV)
Protection Amélioration Vie Environnement (PAVE)
Piétons 67 - Strasbourg
Rail Avenir (ex-AUTERCOVEC) – Verdun
Rue de l'Avenir
Thur Ecologie et Transports (TET) - Vallée de Thann
Train Gérardmer Vologne Vosges (TG2V)
Trajets Déplacements en Alsace Centrale - Sélestat
Transpamina - Nord Alsace et Bade
Trans Rhin Rail - Colmar Neuf Brisach